

### Nécrologie

— o —

Le Révérend Guillaume-Benjamin Dionne, curé de Saint-Elzéar de Beauce, décédé en son presbytère le 24 du courant, était membre de la société ecclésiastique de Saint-Joseph, de la société d'une messe (section diocésaine), et de la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec.

EUGÈNE-C. LAFLAMME, ptre  
*Secrétaire.*

Archevêché de Québec,  
le 25 novembre 1907.

— o —

Les funérailles du Révérend Guillaume-Benjamin Dionne ont eu lieu à Saint-Elzéar de Beauce, le 27 du courant. Monseigneur C.-A. Marois, Vicaire Général et Administrateur du diocèse, officiait au service, assisté de MM. les abbés J.-E. Verret, curé de Saint-Sylvestre, comme diacre, et Joseph Lavoie, curé de Sainte-Marguerite, comme sous-diacre.

Le défunt était né à Saint-Denis de Kamouraska, le 24 juin 1849, et avait été ordonné prêtre, le 28 octobre 1879.

## DECRET (1)

# SUR LES FIANÇAILLES ET LE MARIAGE

publié par l'ordre et l'autorité de N. T. S. P. le Pape Pie X  
par la Sacrée Congrégation du Concile

En vue d'empêcher que ne soient contractés téméairement ces mariages clandestins que l'Église de Dieu, pour des motifs très justes, a toujours abhorrés et prohibés, le Concile de Trente (ch. 1<sup>er</sup>, session XXIV, *De la réforme du mariage*) prit la sage mesure suivante: "Ceux qui tente-

(1) Nous avons attendu, pour publier ce Décret si important, qu'il fût promulgué dans le diocèse par S. G. Mgr l'Archevêque. RED.